

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

Numéro de permis

2013228

Date d'inspection Le 07 août 2019

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'établissement				Numéro de téléphone		
Garderie chez Cyn				(506) 284-3280		
Adresse						
114 chemin Rang 7 Et 8 Kedgwick NB E8B 1W1						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque		Mentor	en as	surance de	la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement			limite pour	Date d'attestation de la conformité	
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. Commentaires : enlever la petite trampoline du parc des enfants.	31(3)		_	ût 2019	do la comonimo	
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)		30 ac	ût 2019		
Commentaires : mettre de la surface protectrice sous les balançoires. ex: petite roche, sable, etc. Ne pas oublier de raclée pour éviter que cela compacte.						
Commentaires généraux						
La garderie rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Ne pas oublier que que la trampoline ne peut pas être utiliser durant les heures d'ouverture de la garderie. Les équipements de jeu non commercial vérifier la surface protectrice nécessaire selon le manuel d'utilisation. De plus, on vous recommande de contacter vos assurances afin de s'assurer que votre terrain de jeu est selon leur norme.						
Concernant les équipements de jeu commercial qui sont plus de 3 d'escalade, etc.), la surface protectrice tel que demandé par le CSA				res, glissad	e, structures	
original signé par Pascale Dumont-Levesque		Le 07 août 2019				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	ate					
original signé par Cynthia Bergeron Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	ate	Le 07 août 2019				
orginature de rexploitant ou de la personne designee	aic					

Nom de l'exploitant

CYNTHIA BERGERON